



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate –

UNE AUGMENTATION DES TARIFS DE TRANSPORT DE 4.7% EST RECOMMANDÉE

Fort Erie, ON, Février 2008 – Le Comité consultatif de la FCA au cours de ses rencontres périodiques fait le suivi des conditions économiques sur les divers marchés au Canada. Le Comité fait l'analyse de tout facteur majeur susceptible d'influencer la rentabilité de l'industrie du transport routier et sa capacité de se renouveler et bonifier ses services. Après une revue récente des conditions présentes dans les marchés et les hausses des frais d'exploitation subies au cours de la dernière année, le Comité recommande que les transporteurs routiers Canadiens augmentent leurs tarifs de transport de 4.7% dès le 31 mars 2008

L'industrie du transport routier continuera de faire face à des défis de taille en 2008. Le ralentissement économique, surtout dans le secteur manufacturier, entraîne une baisse importante des marchandises à transporter et conséquemment la rentabilité. En plus, la valeur du dollar Canadien par rapport au dollar des É-U provoque une baisse importante des exportations vers les États Unis. Ces pertes de volume entraînent la hausse des coûts unitaires. Simultanément, les transporteurs doivent continuer de faire face à l'escalade des frais d'exploitation, main d'œuvre, bénéfice marginaux et frais généraux. De plus on se soucie de la transition en terme démographique de la force de travail qui présage que la pénurie de chauffeurs perdurera, ce qui fera gonfler le coût de la main d'œuvre encore plus et réduira la capacité. Face à tous ces défis il est indispensable que l'industrie améliore sa rentabilité afin d'être en mesure d'obtenir les investissements de capital essentiels à son fonctionnement efficace et sécuritaire.

Entre-autres, la hausse des frais d'exploitation inclut:

Main d'œuvre – Le camionnage est une industrie grosse consommatrice de main d'œuvre qui doit continuellement s'assurer que les salaires offerts suffisent pour retenir et attirer des travailleurs doués, efficaces et dévoués. Selon les données de Statistiques Canada, la FCA estime que le coût de la main d'œuvre des entreprises de transport a subi une augmentation annuelle de 4,7%.

Frais Généraux (coût du carburant exclus) – La FCA suit de près les augmentations de frais généraux à partir de divers indices de prix émis par Statistique Canada. Selon l'étude récente, les frais généraux des transporteurs ont subi une hausse annuelle de 1,6%.

Amélioration de la rentabilité – Même si l'industrie du transport routier récupère ses hausses de frais d'exploitation, sa situation financière n'est pas adéquate selon les normes de l'industrie. Selon les résultats financiers publiés par Statistiques Canada, les résultats d'exploitation des transporteurs principaux sont inadéquats et une amélioration des marges de profit de 2 pourcent est nécessaire.

Services Accessoires – Les coûts associés à l'exécution de services tels (entre-autres) : livraison sur rendez-vous, temps d'attente, service de chauffage ou réfrigération, traverse des frontières, retour de palettes vides, et transport de matières dangereuses sont très élevés et il serait chimérique de penser qu'ils pourraient être absorbés par les transporteurs. Il est essentiel que l'industrie du transport routier résiste aux pressions des clients qui veulent exiger ces services sans payer aucune compensation. Il est essentiel que l'industrie réalise un profit adéquat pour attirer les investisseurs et assurer une capacité adéquate pour satisfaire aux besoins des expéditeurs dans les années à venir, et pour cela, les services accessoires doivent être facturés séparément car les tarifs n'incluent aucune compensation pour les coûts qui y sont reliés.

Frais d'exploitation liés au carburant - Il est important de noter que les augmentations du prix du carburant ne sont pas comprises dans les calculs. L'expérience du passé nous a démontré que la méthode la plus efficace pour faire face à ces hausses consiste à mettre en place des surcharges suivant les variations des prix du carburant. Les expéditeurs ont reconnu la nécessité de la surcharge actuelle, c'est pourquoi l'augmentation du prix du carburant n'est pas incluse dans le calcul de la hausse des coûts d'exploitation.

La FCA représente des transporteurs de marchandises générales et les conseille sur des questions aussi variées que l'économie, le prix de revient, la tarification et les finances, ainsi que sur toutes statistiques en rapport avec l'industrie. La FCA, dont les membres font affaires dans toutes les provinces du Canada est au service de l'industrie du camionnage depuis plus de 75 ans. Le Comité consultatif est un groupe de PDG ou propriétaires d'entreprises de transport élus par les membres pour faire le suivi des résultats d'exploitation de l'industrie et faire des recommandations.

Pour plus de renseignement, veuillez communiquer (en anglais) avec:
David J. Sirgey, Président
FREIGHT CARRIERS ASSOCIATION OF CANADA
427, rue Garrison, Unité 4, Fort Erié, ON L2A 6E6
Téléphone (905) 994-0560 Télécopieur (905) 994-0117
www.fca-natc.org